



INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

*Extension de l'IEP
Rennes*





L'EXTENSION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE RENNES

Axelle Acchiardo, Linda Gilardone,
Architectes associées LA Architectures

Le projet de l'extension de l'institut d'études politiques de Rennes, vise à accroître la capacité d'accueil de l'institut, en créant des salles de méthodes et le pôle de vie étudiante d'un campus aux nombreuses activités associatives.

Ce projet, dont les études ont démarré en 2014, constitue pour l'agence LA Architectures, son premier équipement livré.

Au printemps 2014, le rectorat de l'académie de Rennes lance une consultation portant sur une extension de l'I.E.P existant dans le but de répondre à un déficit de locaux d'enseignement. Sur un site contraint par la volumétrie et l'écriture des différentes strates constructives, le projet propose de qualifier les vides et les pleins, en repensant les flux, les relations visuelles et physiques de différents volumes.

Dans ce site riche d'histoire, au sein d'un équipement dont le rôle est de transmettre des valeurs républicaines, nous avons travaillé à un volume très simple, dans le prolongement d'éléments architecturaux forts : un péristyle, un patio, une construction des années 70, aux lignes rudes et un ensemble plus classique.

La façade mêlant des matériaux contemporains comme le verre, le métal perforé et le béton est une réponse technique qui se veut à la fois architecturale et environnementale.

Pour venir se nicher dans cette « dent creuse », le bâtiment ne pouvait se lier à deux architectures si différentes ; il s'accroche à la plus dure pour l'adoucir, il fait face à la plus douce pour la refléter.

Depuis novembre 2017, l'extension accueille les étudiants et les enseignants de l'IEP dans ses nouveaux locaux.

L'EXTENSION DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE RENNES

Propos urbain & architectural

Inscrit dans un site contraint par les bâtiments existants à forte identité historique, le nouveau projet de l'extension propose de s'inscrire dans un bâti ordonnancé et soulève **la question du dialogue**. Nous avons considéré cette extension comme l'opportunité de calibrer les vides et pleins du secteur nord de l'IEP, en repensant les flux, les relations visuelles et physiques de différents volumes et usages du complexe : Cour Nord, Bâtiments de l'IEP, l'IPAG et Restaurant Universitaire.

L'intervention bâtie considère ici la fonctionnalité nouvelle, la capacité du programme à aller au-delà des attentes pour **améliorer la valeur des usages à l'échelle du site** et non seulement du programme. Son implantation et sa volumétrie sont une réponse à la nécessaire suture entre l'IEP et l'IPAG. Notre réponse est donc morphologique, elle s'appuie sur une analyse des flux, des espaces qui fonctionnent et de ceux qui ne fonctionnent pas. Nous avons décortiqué le site sur la base d'une dialectique très polarisée : qualitatif / non qualitatif.

Aussi, le complexe de l'IEP nous a marqué par la quiétude de ses cours et de ses espaces extérieurs, l'atmosphère douce et agréable de sa cour d'honneur, le traitement paysager de ses amphithéâtres, la force de l'architecture des bâtiments de l'IPAG et du Restaurant universitaire, la qualité arborée de la limite Nord-est de la parcelle, et enfin par l'enchaînement des péristyles habités par les étudiants, créant des liens forts d'une cour à l'autre.

Nous ont marqué également la dureté du pignon de l'IPAG, la désuétude de la cour nord écrasée sous le poids du grand mur aveugle, l'inadéquation fonctionnelle des quelques marches étroites menant au RU au travers de l'IPAG et enfin la tristesse de la voie d'accès nord, pourtant traversée tous les jours par de très nombreux étudiants.

Le projet d'extension se devait de résoudre donc la difficile équation d'être un trait d'union entre différents volumes et espaces extérieurs, architectures et usages, sans en constituer une rupture supplémentaire.

REPERES

PROGRAMME

Foyer, Cafétéria, Salles de méthodes,
Bureaux administratifs et associatifs.

ADRESSE

104, Boulevard de la Duchesse Anne, Rennes (35)

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Rectorat de l'académie de Rennes
Chargé d'opérations M. Mainguéné

TYPE DE MARCHE

Mission de MOE base + Missions complémentaires

CALENDRIER

Consultation concours restreint sur APS+ Juillet 2014
Études : Septembre 2014 - Octobre 2015
Travaux : Janvier 2016 - Novembre 2017

GROUPEMENT DE MAÎTRISE D'OEUVRE

LA Architectures, Architecte mandataire
TPFI, BET TCE
AVA, Acousticien

ENTREPRISES

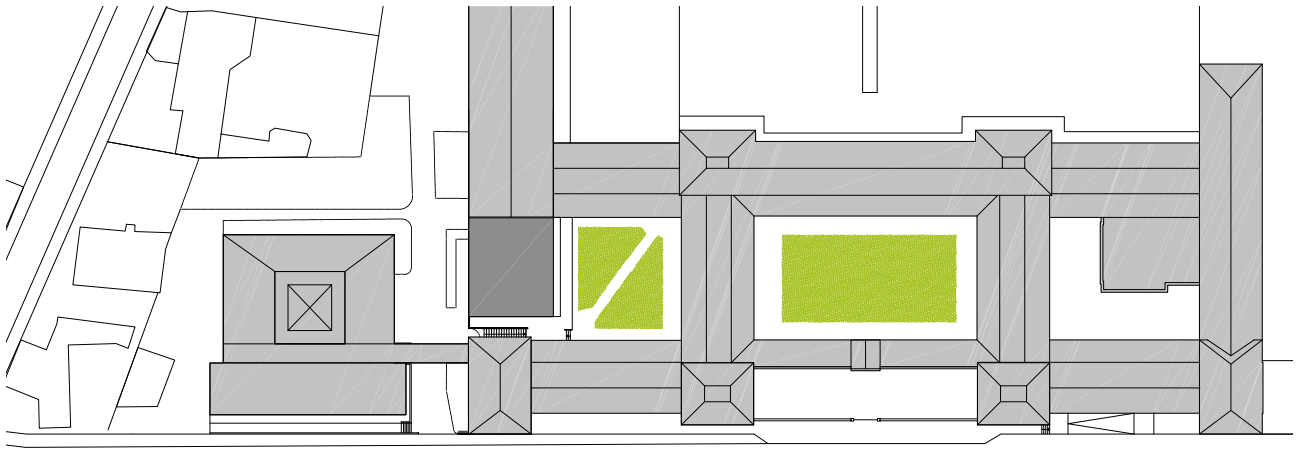
Coreva, SMAC, CMA, Binois, Sapi, Rossi, Coproma,
Arvor Automatismes, GTIE TMT, Soclim

SURFACES

Surfaces utiles _ 655 m²
SdP _ 705 m²

COÛT DE CONSTRUCTION

1 310 000 euros HT



L'ordre spatial proposé - le socle, la terrasse et le corps principal - résulte d'une intégration des contraintes programmatiques et contextuelles, en un processus d'engendrement de la forme. Notre réponse est essentiellement 'programmatische' et propose une structuration architecturale en réponse à la géométrie du site et aux besoins de la maîtrise d'ouvrage :

Le socle réunit en rez-de-jardin les espaces servants du programme : garage, locaux techniques, OM, locaux de stockage étudiants et blocs sanitaires. Les nuisances sonores et olfactives générées par ces espaces sont ainsi mieux maîtrisés et le caractère semi-enterré de ce niveau est en adéquation avec ce type de locaux. Le socle s'aligne aux lignes de soubassement de l'IPAG et de l'IEP et s'insère sans rupture, dans la continuité des deux architectures. La façade en pierre mauve de Bretagne se conforme aux règles de composition du soubassement : minéralité, massivité, répétition des ouvertures épurées et discrètes suivant un module de percement répétitif.

Le socle met en relation la rue et la cour Nord : un escalier extérieur comme taillé dans la masse du socle permet une relation physique directe autonome des bâtiments. Un peu à l'instar de l'autonomie fonctionnelle des péristyles traversant les bâtiments pour irriguer les espaces.

La terrasse ancre ses façades vitrées entre le socle et le corps principal. Elle abrite en rez-de-chaussée la vie étudiante, dans le prolongement de la cour nord. Cet espace a été pensé pour être modulable : les cloisons autour du noyau servant s'ouvrent et se ferment en fonction des usages et de la vie de l'IEP. Des emmarchements sont imaginés pour créer une banquette orientée vers les massifs plantés de la cour.

Le corps principal s'adosse au bâtiment de l'IPAG. Il en constitue le prolongement et lui crée une façade Ouest. Le corps principal dialogue avec le bâtiment de l'IEP au travers de la faille créée. Il développe sur trois étages les espaces administratifs et scolaires qui s'organisent le long d'une circulation traversante éclairée naturellement.

Ses façades, traitées dans une alternance d'éléments verticaux blancs, pleins, vitrés ou perforés métalliques, se veulent homogènes et douces. Le corps principal, avec un langage architectural contemporain n'entre pas en conflit d'échelle avec ses voisins : il ne joue pas sur le même registre d'ordonnement des percements, car sa peau est un ensemble homogène dans lequel la fenêtre au sens classique du terme disparaît.

Le bâtiment, avec un rez-de-chaussée vitré permet également de donner à nouveau le caractère traversant à la cour nord. Cette dernière, a été re-qualifiée à notre initiative afin de valoriser cet espace peu utilisé, comme un prolongement de la terrasse, du foyer et des salles des associations. La cour, valorisée par cette nouvelle transparence vient alors fonctionner avec l'ensemble des bâtiments de l'IEP.

Notre proposition, par son implantation et sa volumétrie, développe le programme fonctionnel de la maîtrise d'ouvrage dans un bâtiment compact et rationnel.

En même qu'un outil fonctionnel propre à l'IEP et à son organisation interne, ce projet se veut être :

- _ Une réponse urbaine à la question d'insertion dans le site.
- _ Une réponse spatiale permettant de re qualifier des espaces extérieurs peu valorisés : la cour nord-voie nord
- _ Une réponse fonctionnelle permettant de créer un lien physique et une communication directe entre les deux espaces extérieurs re qualifiés
- _ Une réponse architecturale à la question du traitement du pignon de l'IPAG
- _ Un bâtiment intégrant des préoccupations de confort intimement à la valeur d'usage





Organisation fonctionnelle

Le plan développé permet une certaine rationalité dans le fonctionnement et les usages.

Le hall est le Hub de l'extension. Il se développe sous la forme d'une circulation élargie à l'entrée et sur la façade Nord, ce dispositif ménageant différents espaces d'attente, d'échanges informels ou de pause-café.

Les circulations sont optimisées, et offrent des espaces d'attente ou d'informations en même qu'elles distribuent les locaux. Leur éclairage naturel et la vue traversante en font des espaces agréables, sécurisants, où l'on se repère facilement à chaque niveau. Une ouverture a été créée afin d'assurer la connexion à l'IPAG, bâtiment sur lequel s'adosse la nouvelle construction.

Les espaces de vie étudiante sont implantés en rez-de-chaussée haut, au niveau Patio-terrasse. Le rez-de-chaussée est ici une véritable espace modulable : il peut présenter plusieurs configurations selon les événements. Les trois espaces principaux du Rez-de-chaussée s'organisent autour d'un noyau dur technique et fonctionnel. Ce noyau réunit les différentes kitchenettes, les niches de distributeurs, des rangements, les gaines techniques. L'espace polyvalent du foyer étudiant peut largement s'ouvrir sur la cour et la terrasse créée légèrement en surplomb du patio planté existant. Elle est ainsi à l'interface de ce qui existe et de ce qui est créé et fait le lien. Les configurations possibles sont :

_ Configuration 1

Hall – Foyer – Salle des associations : 3 espaces distincts

_ Configuration 2

Hall + Foyer – Salle des associations : 2 espaces distincts

_ Configuration 3

Hall + Foyer + Salle des associations : 1 espace

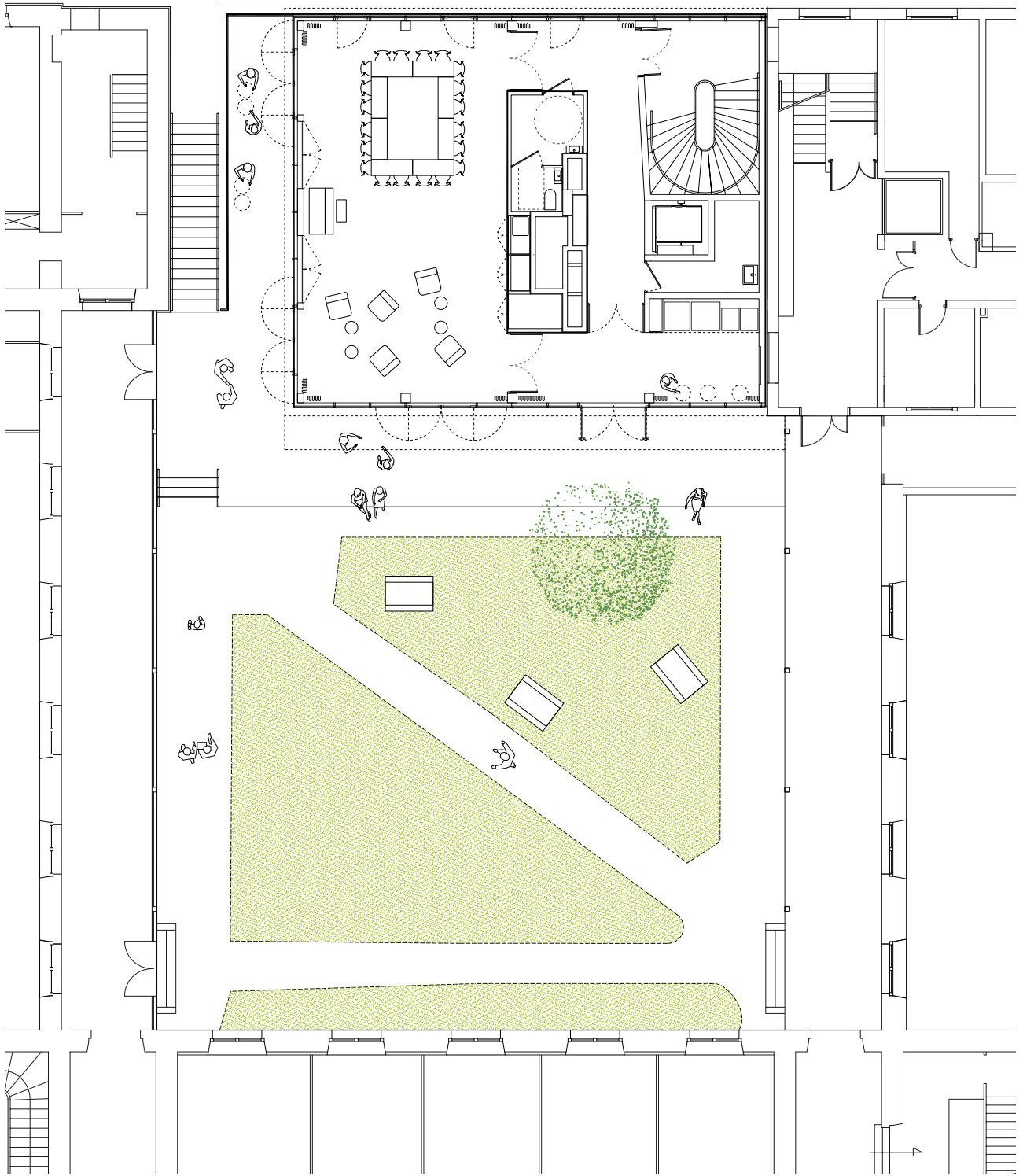
En étage, les salles de méthode placées aux angles, sont bi-orientées et bien éclairées naturellement : en Sud-Ouest, et en Nord-Ouest. Deux salles de méthode peuvent être réunies pour former une grande salle de conférence.

En termes de confort et de valeur d'usage, il nous semblait essentiel de saisir l'opportunité de ce programme neuf pour proposer une amélioration des conditions de déplacements en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et notamment aux usagers de fauteuil roulant.

Le niveau général du rez-de-chaussée a été mis de plain-pied avec les circulations des péristyles existants qui mettent en réseaux tous les locaux de l'IEP. De cette manière, l'accès est direct et aisé depuis la cour d'honneur. L'ascenseur dessert tous les niveaux et favorise une meilleure accessibilité à la voie Nord et au bâtiment du CROUS par les UFR.







0 2m 4m











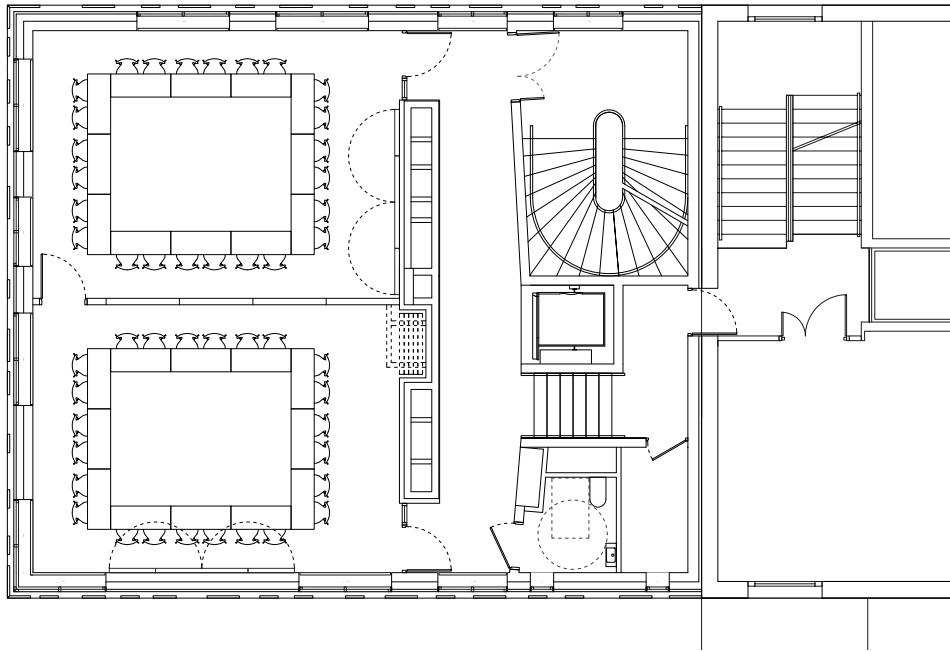
0 2m 4m





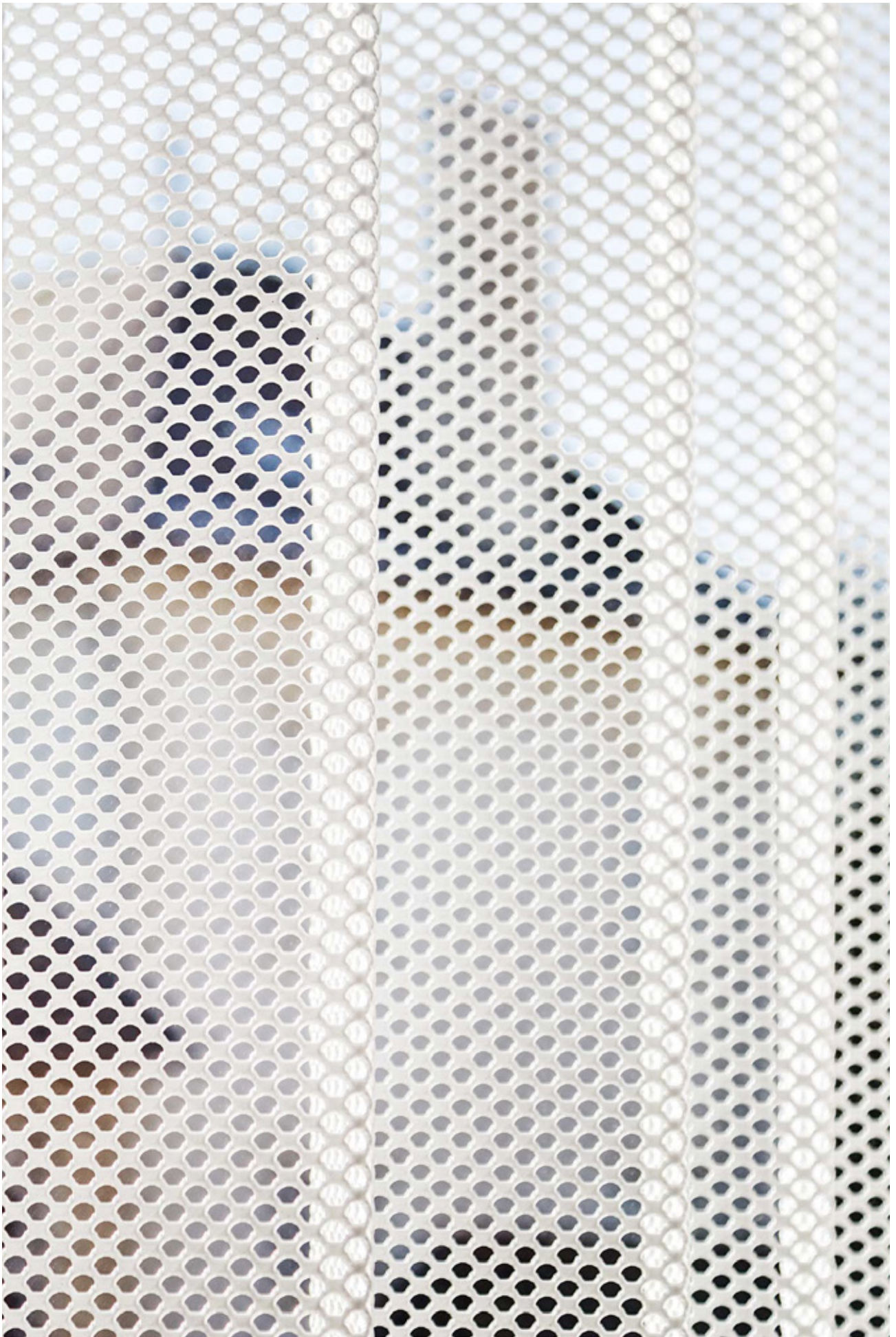




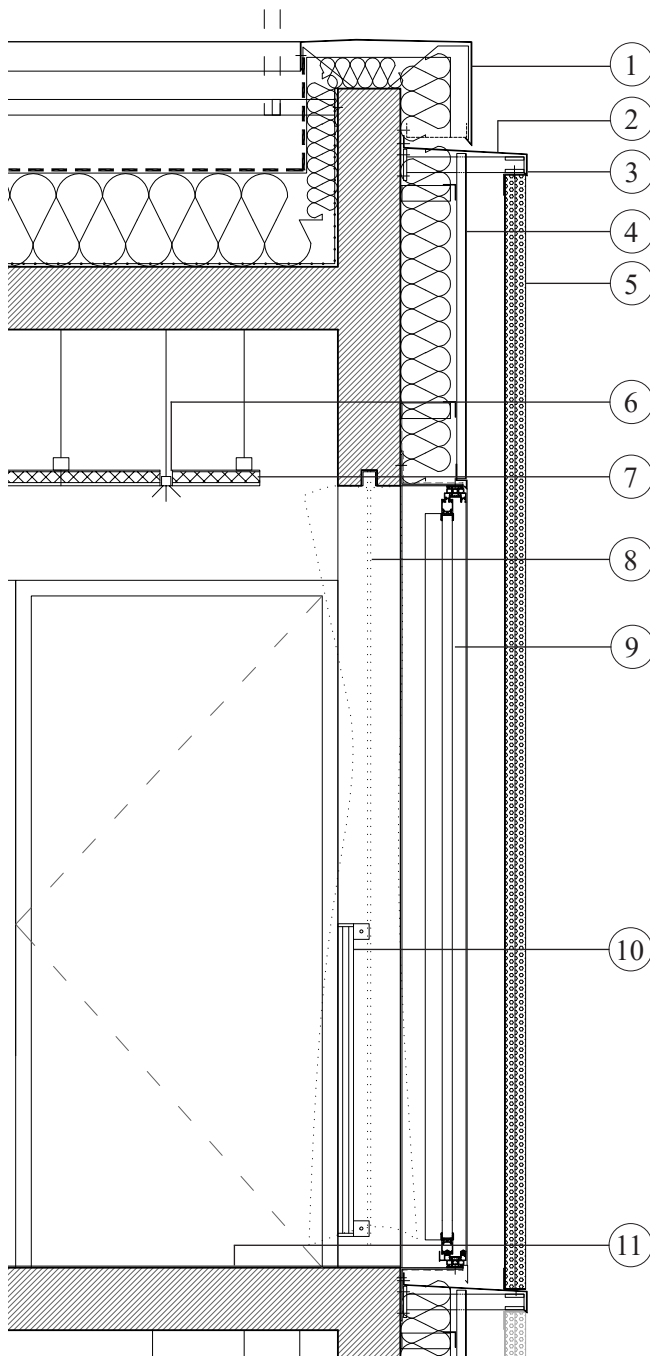








Choix constructifs



Principe constructif

Structure

La structure du type 'double tubulaire' se compose d'un noyau principal porteur au niveau des circulations (voiles porteurs) et en façade avec des trumeaux et des segments de voiles. Cela permet alors d'assurer la stabilité et le contreventement de l'ouvrage tout en libérant les volumes.

Planchers

Les planchers sont en béton armé, avec un principe de prédalles plus performantes au niveau acoustique que des dalles alvéolaires. Sous-face béton apparente en périphérie des locaux, et Faux-plafond Fibre de bois.

Toiture

La toiture terrasse est réalisée sur une dalle béton, et déploie une étanchéité auto-protégée et isolation thermique de forte épaisseur sur dalle.

Une façade en trois strates

Le socle, rez-de-chaussée bas semi-enterré

Le socle s'insère dans le dénivelé du site. Sa façade est un parement de mur auto-portant de pierre de schiste mauve de Bretagne, placé devant une ITE.

Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée, pensé dans une relation forte au patio de l'IEP est largement vitré. En façade sud, un auvent protège du rayonnement les baies vitrées. Des rideaux blancs occultant complètent le dispositif.

Les étages

Les façades sont constituées d'une alternance de panneaux pleins et vitrés, des panneaux perforés se placent devant cette façade. Cela permet de limiter les déperditions de chaleur et l'échauffement en été pour assure un confort optimisé en été comme en hiver. La teinte claire des façades favorise la luminosité du Patio existant et de la voie nord ombragée.

0 10 20 cm

Parois, composition

1 : Couvertine filante laqué blanc,

2 : bavette de recouvrement acier laqué blanc, devant plancher

3 : pattes de finitions laquées blanches

Composition Partie pleine

4 : Voile béton apparent côté intérieur, finition lasurée ; ITE 160 mm ; lame d'air 2 mm ; bardage acier laqué blanc type ST500 fixation invisible ep. 30 mm

5 : Panneaux Brise-soleil fixes, hauteur d'étage, largeur 60/120, en métal déployé aluminium laqué blanc, maille type ST10 x 7

6 : Profilé alu toute longueur

7 : Faux-plafond acoustique panneaux multicouches laine de bois/ laine de roche

classement feu M1, finition blanche

8 : Rideau semi-occultant rail posé dans engravure béton

9 : Châssis vitré fixes et coulissants, Alu laqué blanc ;

10 : Garde-corps intérieurs acier galvanisé ;

11 : Sol linoléum 18 dB







L'agence

En 2009, après avoir mené des carrières séparément à Paris et à l'étranger, Axelle Acchiardo et Linda Gilardone fondent LA Architectures.

La démarche de l'agence se nourrit des approches différentes des associées dans l'acte de construire. Elle est basée sur la recherche de l'équilibre entre le contexte, les fonctionnalités et la recherche d'une plastique de l'ouvrage répondant à la qualité d'usage et de vie.

Autour d'une équipe d'une dizaine d'architectes dynamiques, elle se positionne aujourd'hui comme une agence forte d'une certaine expérience dans les domaines de la construction de logements, de la construction Bois. et des projets à forte valeur environnementale.

Prix & Distinctions

PRIX DE LA PREMIERE OEUVRE 2014

35 logements à Montreuil, Prix d'Architecture du Moniteur

PRIX ARCHI DESIGN CLUB 2014

35 logements à Montreuil,

Lauréat de la catégorie habitat collectif de plus de 20 logements

PRIX OFF DD 2015

35 logements à Montreuil

Sélection au prix du développement durable

TROPHEE BOIS ILE DE FRANCE 2015

35 logements à Montreuil,

Lauréat dans la catégorie logement collectif

PRIX JEUNES FEMMES ARCHITECTES 2017

Conférences et Publications

CYCLE «LOGEMENTS COLLECTIFS SOLUTIONS BOIS» DU CNDB

Visite de l'opération de 35 logements à Montreuil dans le cadre des 'Echappées Bois en Ile-de-France'

OFF DU DD / EXPOSITION

Paris, France 2014

4^{ME} FORUM INTERNATIONAL BOIS CONSTRUCTION / CONFERENCE

Besançon, Avril 2014 / « **La construction bois et le logement social** »

Conférence en séance plénière _ publication dans les Actes du Forum

LE MONITEUR / PUBLICATION

Novembre 2014 / «**Deux sites deux architectes une même exigence**»

AMC / PUBLICATION

Décembre 2014 / «**LA Architectures lauréat de la première oeuvre**»

LOGEMENT SOCIAL ET CONSTRUCTION BOIS / CNDB / PUBLICATION

2014 / « **17 et 18 logements sociaux à Montreuil** »

SEQUENCE BOIS / PUBLICATION

Février 2015 / « **Logements intermédiaires contre l'habitat insalubre** »

QUALITE CONSTRUCTION / PUBLICATION

Mars 2015 / « **Solutions acoustiques dans la construction bois** »

CITE DE L'ARCHITECTURE, PARIS / EXPOSITION

Décembre 2016

ENSA LA VILLETTE, PARIS / CONFERENCE

Mars 2017 / « **Conception-réalisation de 35 logements à Montreuil** »

Crédit photographique

© Charly Broyez

Contacts

Agence LA Architectures

44b quai de Jemmapes 75010 Paris - 01 83 62 23 01

Axelle Acchiardo, *architecte associée*,
a.acchiardo@la-architectures.com

Linda Gilardone, *architecte associée*,
lgilardone@la-architectures.com



LA ARCHITECTURES

44B quai de Jemmapes
75010 Paris
T +33 1 83 62 23 01
F +33 9 72 14 88 05
agence@la-architectures.com

www.la-architectures.com

Septembre 2018